

même axe. Chacun de ces étages est carré et en retraite sur le précédent d'une largeur d'une volée égale au dixième de la largeur à la base. De telle sorte que le

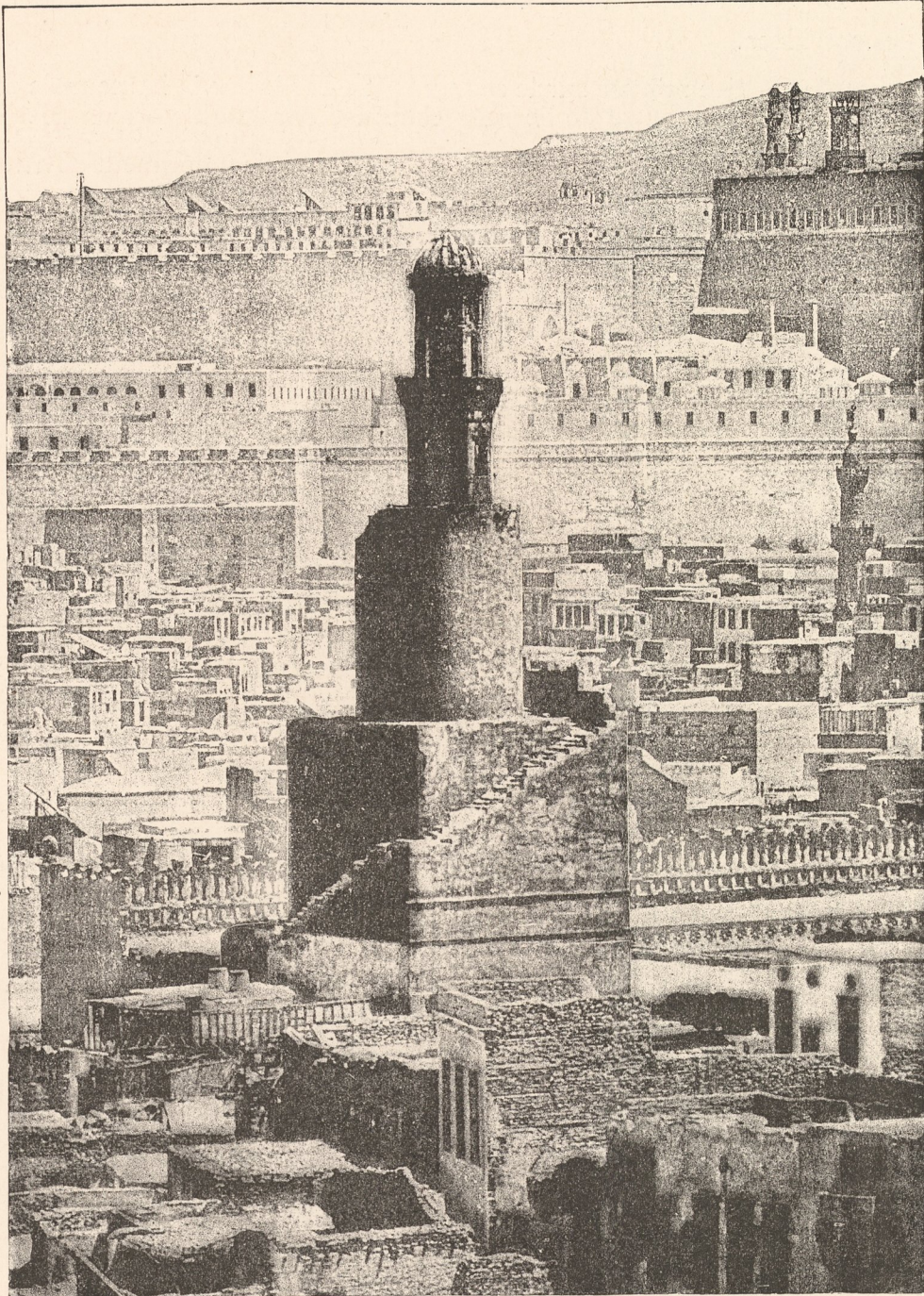


Fig. 62. — Vue du minaret de la mosquée de Toulon.

côté de la terrasse supérieure est les deux cinquièmes du côté du carré d'appui. Il résulte de cette remarque que la hauteur de la tour devait être limitée aux quatre